unicef | for every child

TERMES DE REFERENCE

TITRE – *Consultant·e en suivi et coordination en santé et nutrition, basé·e dans la région de Béni Mellal-Khénifra*

MODALITÉ DE CONTRAT	Consultance individuelle
LIEU D'AFFECTATION	Région Béni Mellal Khénifra, de préférence Béni Mellal, avec déplacements dans les cinq provinces et ponctuellement à Rabat. - à domicile
DUREE DU CONTRAT	1 an

Objet de la mission

Contexte et justification

Le projet, lancé en janvier 2026 pour une durée de cinq ans, est mis en œuvre par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et l'INDH, avec l'appui technique de l'UNICEF et le financement de KOICA. Il vise à contribuer à la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles, néonatales et infantiles évitables, notamment dans les zones rurales et mal desservies de BMK. Ses interventions portent sur la qualité des services de santé maternelle, néonatale et infantile, la nutrition et la santé au cours des 1 000 premiers jours, ainsi que l'engagement communautaire et l'adoption de comportements favorables. Le projet couvre les cinq provinces de la région et ambitionne de développer, tester, documenter et institutionnaliser un modèle susceptible d'être répliqué dans d'autres régions.

Approche méthodologique

La mission reposera sur une approche de proximité combinant suivi opérationnel, documentation des activités et analyse régulière de l'avancement. Le consultant collaborera avec les structures du MSPS aux niveaux régional, provincial et local, la Wilaya, l'INDH, les partenaires d'exécution, les consultants mobilisés et les équipes de l'UNICEF. Il participera, dans la mesure du possible, aux principales réunions, ateliers, formations, missions de terrain et visites de suivi, afin de collecter et d'analyser les informations nécessaires aux livrables. Une attention particulière sera accordée à l'identification précoce des risques, contraintes et opportunités ainsi qu'à la documentation progressive du modèle BMK.

Champ d'application

Objectif de la mission :

Développer et mettre en œuvre un dispositif intégré de suivi, de coordination et de documentation du projet BMK afin de soutenir la mise en œuvre des activités, le suivi des résultats, la coordination des parties prenantes et l'identification précoce des risques et opportunités à l'échelle régionale.

Objectifs spécifiques :

• Mettre en place et maintenir un système opérationnel de suivi des activités, jalons et résultats dans les cinq provinces ;

• Compiler, analyser et synthétiser les informations programmatiques issues des activités, réunions, missions et interventions ;

• Contribuer à la documentation et à la capitalisation progressive du modèle BMK ;

• Produire des notes analytiques, tableaux de bord, outils de suivi et rapports périodiques utiles au pilotage et à la prise de décision.

Principales responsabilités :

• Dispositif de pilotage : Concevoir et mettre en place un tableau de bord intégré pour suivre les activités et les résultats du projet.

• Suivi et consolidation : Actualiser le tableau de bord, assurer le suivi mensuel et consolider les progrès dans des rapports trimestriels et un bilan annuel.

• Analyse des risques et opportunités : Identifier et documenter les difficultés de mise en œuvre, les risques et les opportunités de collaboration afin d'éclairer les décisions.

• Coordination des parties prenantes : Faciliter les échanges et la consolidation des informations auprès des partenaires régionaux pour soutenir la mise en œuvre des activités.

• Gestion des connaissances : Élaborer un plan de gestion et de capitalisation des connaissances, et documenter les expériences , approches pilotes, innovations et bonnes pratiques.

• Rapports et présentations : Préparer les notes mensuelles, les rapports trimestriels et les présentations des résultats et enseignements.

• Transfert et pérennisation : Produire un rapport final et assurer le transfert des outils et mécanismes développés, assorti d'un plan de pérennisation.

Tâches principales	**Livrables/Produits attendus**	**Calendrier/Échéances**
Concevoir et mettre en place le dispositif initial de pilotage du projet.	**Livrable 1** – Tableau de bord intégré de suivi du projet, opérationnel et renseigné.	31 janvier 2027 (Month 1)
Assurer le suivi mensuel et la première consolidation trimestrielle de la mise en œuvre.	**Livrable 2** – Notes mensuelles 1 à 3; rapport trimestriel 1; présentation PowerPoint; plan de gestion et de capitalisation des connaissances.	31 mars 2027 (Month 3)
Actualiser le tableau de bord, documenter les risques et consolider les progrès du deuxième trimestre.	**Livrable 3** – Notes mensuelles 4 à 6; rapport trimestriel 2; présentation PowerPoint.	30 juin 2027 (Month 6)
Poursuivre le suivi opérationnel et analyser les progrès, risques et opportunités de collaboration.	**Livrable 4** – Notes mensuelles 7 à 9; rapport trimestriel 3; présentation PowerPoint.	30 septembre 2027 (Month 9)
Capitaliser les expériences, approches pilotes, innovations et	**Livrable 5** – Note de capitalisation des enseignements et bonnes pratiques, fondée sur	30 novembre 2027 (Month 11)

enseignements du projet	le plan de gestion des connaissances.	
Finaliser le suivi annuel et consolider le quatrième trimestre.	**Livrable 6** – Notes mensuelles 10 à 12; rapport trimestriel 4; présentation PowerPoint.	31 décembre 2027 (Month 12)
Clôturer la consultation et transférer les outils et mécanismes développés.	**Livrable 7** – Rapport final incluant le plan de transfert et de pérennisation des outils, tableaux de bord et produits de gestion des connaissances.	31 décembre 2027 (Month 12)

Modalités de paiement :

Le paiement sera effectué sur la base de la soumission et de l'acceptation des livrables. L'UNICEF se réserve le droit de suspendre tout paiement dans le cas où les livrables soumis ne répondraient pas aux standards de qualité requis ou en cas de retard dans leur soumission imputable au/à la consultant(e).

Notes importantes :

- Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultance ou d'une prestation individuelle ne sont pas considérées comme des « membres du personnel » au sens du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies ainsi que des politiques et procédures de l'UNICEF. À ce titre, elles ne bénéficient pas des avantages prévus pour le personnel (notamment les congés et la couverture d'assurance médicale). Les conditions de service applicables sont régies par les dispositions de leur contrat ainsi que par les Conditions Générales applicables aux contrats de consultants et prestataires individuels. Les consultants et prestataires individuels sont responsables de la détermination et du paiement de leurs obligations fiscales et taxes éventuelles, conformément aux lois locales ou autres législations applicables.
- Le/la candidat(e) retenu(e) est seul(e) responsable de s'assurer que l'assurance maladie (et le visa, le cas échéant) nécessaires à l'exécution des prestations restent valides pendant toute la durée du contrat. Les candidat(e)s sélectionné(e)s doivent également fournir une preuve de vaccination complète contre le SARS-CoV-2 (COVID-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), condition préalable à la prise de fonction. Cette exigence ne s'applique pas aux consultants travaillant entièrement à distance, qui ne sont pas appelés à travailler ou à se rendre dans les locaux de l'UNICEF, sur les sites de mise en œuvre des programmes, ni à interagir directement avec les communautés ou à effectuer des déplacements dans le cadre de leur mission.
- L'UNICEF met en place des aménagements raisonnables pour les consultants en situation de handicap. Ceux-ci peuvent inclure, par exemple, des logiciels accessibles, une assistance pour les déplacements en mission ou un accompagnement personnalisé. Les candidat(e)s sont encouragé(e)s à signaler toute situation de handicap lors de leur candidature afin de permettre la mise en place des mesures d'adaptation nécessaires pendant le processus de sélection et durant l'exécution de la mission.

QUALIFICATIONS / CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES / EXPÉRIENCE / COMPÉTENCES (TECHNIQUES/FONCTIONNELLES) / COMPÉTENCES LINGUISTIQUES REQUISES POUR LA MISSION

Exigences minimales :

- Formation académique :
  - Licence (Bac+3) en sciences de la santé, santé publique, gestion de projet, administration publique, sciences sociales, développement ou discipline pertinente.
- Expérience professionnelle :
  - Au moins 10 ans d'expérience dans le secteur de la santé.
  - Expérience avérée au sein du système public de santé marocain, notamment aux niveaux régional ou provincial. Expérience significative au sein des structures du MSPS et connaissance de leurs mécanismes de gouvernance, planification, gestion et coordination. Expérience démontrée dans la mise en œuvre et la coordination d'interventions dans la région de Béni Mellal-Khénifra ou dans une région présentant des caractéristiques similaires, avec une excellente connaissance de son environnement institutionnel.
  - Expérience en suivi, coordination ou accompagnement de projets de santé publique, nutrition ou

développement.

- Compétences (facultatives) :
    - Excellentes capacités de facilitation, communication, analyse, synthèse et rédaction; maîtrise de Word, Excel, PowerPoint et outils de suivi.
- Exigences linguistiques :
    - Excellente maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral. Bonne maîtrise de l'arabe. La maîtrise de l'anglais est un atout.
- Atouts souhaités (si prévus dans les TdR)
    - Collaboration avec la Wilaya et l'INDH
    - Expérience avec le Système des Nations Unies, HACT et FACE